



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 63503

Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la simplification et la modernisation des options dans les filières technologiques. En effet, un récent rapport sur les filières technologiques préconise une restriction des options au lieu de 22 spécialités actuelles. Par ailleurs, ce rapport propose que la filière sciences et technologies industrielles (STI) recouvre des diversités technologiques plus modernes (biotechnologie, électronique, etc.). Quoique conscient du vaste aménagement que cette proposition implique du point de vue des contenus et des disciplines, il souhaiterait connaître sa position sur cette question ainsi que les mesures qu'il envisage de prendre à ce propos, sous quelles formes et dans quels délais.

Données clés

Auteur : [M. Christian Bourquin](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63503

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3911